

Pacte pour l'égalité : appel aux candidates et aux candidats qui n'ont pas encore signé

Communiqué de presse – 22 mars 2012

La liste définitive des candidat-e-s à l'élection présidentielle est désormais connue, après la clôture du dépôt des parrainages, le 15 mars dernier.

François Hollande, Eva Joly et Jean-Luc Mélenchon ont d'ores et déjà signé le Pacte porté par le Laboratoire de l'égalité. Ils se sont ainsi engagés à mettre la question de l'égalité femmes-hommes au cœur de la campagne, et à prendre des mesures concrètes en cas d'élection à la présidence de la République.

Nous appelons aujourd'hui Nathalie Arthaud, François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou et Nicolas Sarkozy à venir débattre avec nous des propositions que nous formulons, et à signer à leur tour le Pacte pour l'égalité.

Ils répondront ainsi à une attente très forte de la population, ainsi que des associations et des personnalités qui soutiennent le Pacte. Selon une enquête récente réalisée par Mediaprism Group pour le Laboratoire de l'égalité, une majorité des Françaises et des Français considèrent que l'égalité entre les femmes et les hommes doit constituer une priorité des candidat-e-s à l'élection présidentielle de 2012.

Le Pacte pour l'égalité proposé à la signature des candidat-e-s à l'élection présidentielle décline en quatre thématiques des mesures emblématiques, parmi lesquelles :

1. Sur **la parité et l'accès des femmes aux responsabilités**, le Laboratoire de l'égalité demande :
 - de réserver le financement aux partis politiques qui respectent les règles de parité ;
 - de légiférer sur la parité dans toutes les instances de décision publiques et privées.
2. Sur **l'égalité salariale et la lutte contre la précarité dans le travail**, le Laboratoire de l'égalité demande :
 - de faire de l'égalité salariale une priorité nationale à l'image de la sécurité routière, avec un objectif de baisse de l'écart moyen de 10 points en 10 ans ;
 - de pénaliser le recours au temps partiel subi.

3. Sur **la valorisation de l'implication des pères et la conciliation des temps de vie**, le Laboratoire de l'égalité demande :

- la création de 500 000 places d'accueil des jeunes enfants en cinq ans ;
- la transformation du congé parental en un congé plus court, mieux rémunéré et partagé obligatoirement par les deux parents.

4. Sur **le partage d'une culture de l'égalité**, le Laboratoire de l'égalité demande :

- de lutter contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge et de former le personnel éducatif ;
- de lancer une campagne d'intérêt général sur la lutte contre les stéréotypes de genre.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 750 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Contacts :

Hélène Kloeckner (chargée de développement) 07 86 80 22 87

helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (secrétaire générale) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org

www.facebook.com/laboratoire.egalite

<https://twitter.com/#!/Laboegalite>